



## **Le 21 janvier 2024, marchons pour la liberté, l'égalité, la fraternité Et pour le retrait de la loi Asile Immigration**

Dans notre diversité d'idées, d'engagements, de professions, les organisations syndicales et de jeunesse de la Corrèze expriment leur grande inquiétude après le vote de la loi dite « asile-immigration ».

**C'est un tournant dangereux dans l'histoire de notre République.**

D'abord parce que cette loi ne répond pas aux causes de l'exil forcé d'hommes, de femmes, d'enfants fuyant les guerres ou le réchauffement climatique, ni aux défis de l'accueil dans la dignité, ni au défi de la définition d'une politique digne et humaine d'intégration.

Ensuite, parce qu'elle a été rédigée sous la dictée des marchands de haine qui rêvent d'imposer à la France leur projet de « *préférence nationale* » ce qui est contraire à nos principes républicains et à notre constitution.

Elle torpille les piliers porteurs de notre pacte républicain, hérités du Conseil National de la Résistance. Elle s'attaque ainsi au droit du sol autant qu'aux droits fondamentaux de l'accès aux prestations sociales proclamés par la Constitution : au travail, à l'éducation, au logement, à la santé...

**Ce faisant, toutes et tous, Français autant qu'étrangers, nous nous trouvons menacés.**

Victor Hugo écrivait :

**« Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles. »**

Soucieux de rassemblement et de solidarité plutôt que de division sans fin de notre société, nous demandons au Président de la République de ne pas promulguer cette loi.

**Le dimanche 21 janvier, les organisations syndicales et de jeunesse de la Corrèze appellent à manifester, dans notre diversité, notre attachement à la devise de la République : « Liberté, égalité, fraternité. ».**

### **RASSEMBLEMENTS :**

**BRIVE, 15H00 DEVANT LA SOUS-PRÉFECTURE**

**TULLE, 15H00 DEVANT LE TRIBUNAL**

**SUIVIS D'UNE MARCHÉ**

**Elles appellent aussi à participer au rassemblement organisé par des partis politiques et associations, le dimanche 14 janvier 2024 à 14h30 à Tulle devant le tribunal**



Tulle, le 11 janvier 2024